



R2P COACHING

RÉVEILLENZ VOTRE POTENTIEL PROFESSIONNEL

BILAN DE COMPETENCES ESSENTIEL

Public

Toute personne active souhaitant clarifier son orientation professionnelle, définir une direction d'évolution et construire un projet réaliste grâce à un accompagnement structuré favorisant l'implication personnelle.

Durée

- 16h d'entretiens personnalisés
- 3-4 mois
- 8 rendez-vous de 2h
- Modalité d'accès et démarrage : 1 mois maximum après le retour de la convention signée

Tarif

1750€

Pré-requis

Aucun pré-requis

Lieu

36 bd Henri-Paul Schneider, 71200 LE CREUSOT
Distanciel

Me contacter

06 88 22 91 52

karine.nestorat@r2pcoaching.fr

Objectif du bilan de compétences

- Faire le point sur ses compétences et motivations.
- Identifier ses ressources professionnelles clés.
- Clarifier une direction professionnelle cohérente.
- Définir un projet professionnel réaliste.
- Évaluer la faisabilité du projet.
- Élaborer un plan d'action concret.

LES POINTS FORTS

- 100 % des bilans terminés
- 100 % Individualisé : une consultante unique à votre service
- 100 % bienveillant : respect de votre histoire et non jugement
- Démarche dynamique favorisant l'autonomie.
- Outils pratiques et exercices guidés entre les séances.
- Approche orientée clarification et passage à l'action.

RESULTATS ATTENDUS

- clarifier sa direction professionnelle,
- identifier ses compétences transférables,
- valider la cohérence de son projet,
- disposer d'un plan d'action structuré,
- Terminer avec une synthèse écrite formalisant son projet.

Outils et méthodes

Le bilan s'appuie sur une méthodologie active combinant accompagnement individuel et travail personnel guidé.

Les outils utilisés comprennent notamment :

- Entretiens individuels structurés
- Questionnement,
- Test CGP® de personnalité professionnelle
- Cartes valeurs professionnelles
- Cartes figures du destin
- Travail de recherche

Des supports pédagogiques sont remis afin d'accompagner le bénéficiaire dans son travail personnel et soutenir la dynamique d'évolution professionnelle.

Votre Consultante - Karine NESTORAT

Avec plus de 15 ans d'expérience en ressources humaines et en formation, je suis diplômée en relation d'aide et praticienne certifiée du test de personnalité professionnelle CGP®. Spécialisée dans l'accompagnement des transitions professionnelles depuis 2018, j'aide les personnes à analyser leur parcours, révéler leurs ressources et sécuriser la construction d'un projet professionnel durable.

R2P COACHING Karine NESTORAT EI

36 bd Henri-Paul Schneider, 71200 LE CREUSOT - 06 88 22 91 52 - karine.nestorat@r2pcoaching.fr - www.r2pcoaching.fr

SIRET 842 520 462 000 57 - APE 8559A - NDA : 27710318171

Modalités de réalisation



- **Modalités de financement possibles :**
 - Votre C.P.F. (avec un reste à charge de 150€)
 - Le plan de développement des compétences de votre employeur
 - Financement personnel
 - Votre OPCO si vous êtes indépendant ou non salarié
- **Conditions d'accueil et accès du public en situation de handicap :** afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de me contacter en amont de toute inscription

PROGRAMME

Votre bilan comprend obligatoirement trois phases. La durée et le temps consacré à chacune d'elles sont ajustés selon un programme personnalisé défini avec vous.

Étape 1 : Phase préliminaire

- Présentation du cadre légal et de la méthodologie
- Analyse de la demande et des besoins
- Définition des objectifs
- Élaboration de la feuille de route personnalisée
- Contractualisation

Étape 2 : Phase d'investigation

Analyse du profil

- Parcours et expériences
- Identification :
 - compétences clés
 - motivations professionnelles
 - valeurs
 - ressources personnelles

Clarification du projet

- Exploration des pistes professionnelles
- Identification des compétences transférables
- Définition d'un projet professionnel prioritaire
- Étude de faisabilité

Mise en perspective

- Analyse du marché de l'emploi
- Enquêtes métiers
- Ajustement du projet si nécessaire

Construction du plan d'action

- Définition des étapes concrètes
- Priorisation des actions

Étape 3 : Phase de conclusion

- Synthèse des travaux réalisés
- Validation du projet professionnel
- Formalisation du plan d'action
- Remise du document de synthèse confidentiel

Suivi à 6 mois

- Entretien de suivi
- Évaluation de l'avancement du projet